

Liminaire de Solidaires.

Réponse du président :

Pour GMBI, le directeur régional a fait une alerte à la DG cette semaine. Le 76 est très concerné car en THLV (Taxe d'Habitation Locaux Vacants) nous sommes le premier département de France (le plus de bases et d'avis émis). 75 000 déménagements par an essentiellement sur Le Havre et Rouen. La situation est donc difficile dans les SIP. Par exemple, si le locataire ne modifie pas sa nouvelle adresse dans son espace en ligne alors que le propriétaire le fait cela provoquera l'émission d'une TH résidence secondaire. Une des anomalies qui expliquent ce flux de contribuables en accueil. Un courriel national a été envoyé ce jour pour prévenir d'une mise à jour automatique sur certaines problématiques et demander aux usagers concernés de ne pas se déplacer. Sur le SIP de Rouen, le stock est de 1 000 e-contacts, 10 à 12 % de dégrèvement en 10 jours et 1/4 de dégrèvements à faire ce qui est trop. Le président reconnaît donc que la saison 2 de GMBI n'est pas fameuse.

La CGT insiste sur le mal être et la colère des agent.e.s qui se retrouvent de nouveau à gérer des dysfonctionnements en plus de leurs missions habituelles. Les OS avaient alerté sur la précipitation avec laquelle la DG de l'époque a mis en place cet outil malgré l'optimisme affiché de la direction locale.

Le président souligne que des choses se sont malgré tout améliorées, plus d'EHPAD ni de logements sociaux taxés, ni d'enfants mineurs comme cela a pu arriver l'année dernière.

La CGT rappelle également que si la DG de l'époque est intervenue c'est uniquement parce que la presse locale s'est emparée du sujet. Il fallait limiter l'effet de mauvaise presse. L'ancien DG n'en a fait qu'à sa tête.

Les agent.e.s sortent à peine de traitement de listes de contrôle et cela se rajoute. Les agent.e.s sont débordé.e.s. En renfort national, les appels concernent à 90% GMBI.

Le président espère que les choses vont s'améliorer mais semble inquiet.

Les OS soulignent que faire faire notre travail par les usagers ne semble pas opportun.

Pour la CGT, tout cela donne une mauvaise image de notre administration et du service public. Même si en interne, la DG reconnaît les écueils, elle a un tout autre discours envers la presse nationale avec qui elle minimise les faits.

1) Plan d'action départemental ECOFIP

La démarche ECOFIP a été lancée l'année dernière par la DGFIP. Mettre en place un plan de transition écologique sur 2023-2025 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par la DGFIP et ses agent.e.s (déplacements notamment). Un bilan des actions qui ont été menées jusqu'à ce jour est présenté.

62 % des actions réalisées, 24,5 % en cours, 13,5 % à effectuer.

Le correspondant ECOFIP fait un résumé de la constitution d'un réseau ambassadeur.rice.s qui ont été recruté.e.s sur 2 campagnes. Aujourd'hui 24 ambassadeur.rice.s ECOFIP à la DRFIP 76. Un webinaire des actions à mener a eu lieu en septembre (sensibilisation aux écogestes, calculer son bilan carbone, sensibiliser au numérique écoresponsable, promouvoir le jeu ECOLOBOX, généraliser le tri sélectif, lutter contre le gaspillage alimentaire + site de Sotteville). Les ambassadeur.rice.s se sont positionné.e.s sur des axes d'action et doivent porter la parole auprès des collègues. Un groupe NOVAE a été créé pour échanger sur les actions ou les bonnes pratiques. Le bilan est très positif à ce jour selon lui.

Le président demande la répartition par sexe et par grade : 3 cadres C, 11 cadres B, 7 cadres A, 2 cadres A+ / 7 hommes , 17 femmes.

Sur l'aspect mobilité, une convention DRFIP / métropole / réseau de transport est toujours mise en place ainsi que la possibilité d'une location de vélo longue durée. Une réflexion est en cours pour une remise tarifaire sur une location ponctuelle de vélo. Sur Le Havre, la mise en place d'un plan avec les réseaux de transport est en cours. Une rencontre avec TRANSDEV est prévue. L'utilisation des véhicules électriques est à déployer, ainsi que la formation des agents à leur utilisation. Un nouveau café vélo est organisé le 29 novembre. Dans la métropole, il existe un Réseau Express Vélo (REV) sur Rouen avec 11 sites sécurisés (parcours sécurisés pour trajet domicile/travail). « Mai à vélo » avec un challenge proposé aux agent.e.s.

Une OS reconnaît la prise de conscience depuis un an pour que les choses se mettent en place. L'énorme succès des ambassadeur.rie.s est toutefois à nuancer, seulement 24 ambassadeur.rice.s. Ce qui est mis en place relève la plupart du temps du bon sens. Avec tout ce que subissent les agent.e.s aujourd'hui, cela n'est pas une priorité. Il ne faut pas tomber dans certains excès avec des températures trop basses pour travailler par exemple. Les choses ne doivent pas se faire au détriment des bonnes conditions de travail.

La CGT souligne que les soucis de températures persistent. Le froid est omniprésent à l'accueil et dans les box d'accueil. Les agent.e.s perçoivent ECOFIP plus comme un plan d'économie que comme un plan écologique. Enfin, CLIC ESI n'est pas une méthode écologiste mais une méthode économique puisqu'on ne fait que déporter l'envoi de nos courriers.

Le tri sélectif de la cité n'est à ce jour pas efficace. Les bacs de tri mis à disposition des agent.e.s ne correspondent pas au traitement fait par la suite. Les bacs vont être changés pour une méthode simplifiée (1 recyclable et 1 non recyclable).

Le président insiste sur le fait que le plan ECOFIP n'est pas effectué dans une démarche économique mais bien écologiste. Les temps ont changé et les mentalités également, la DRFIP se doit d'accompagner ces évolutions. Il prend pour exemple le parking de la cité. Alors que 200 agent.e.s n'ont plus accès au parking, seuls 12 agents ont demandé une dérogation.

Les espaces dynamiques de travail à l'initiative du directeur n'est pas dans une optique de réduire les espaces de travail par agent.e. Toutefois, il ne faut pas nier cette contrainte nationale de réduire cet espace de 25 % pour 2032, la sobriété immobilière est un levier de la sobriété écologique.

Les OS rappellent que le NRP a alors fortement contribué à la sobriété immobilière avec la fermeture de nombreux services. Le président rappelle que nous avons économisé 50 % de nos dépenses immobilières et qu'on ne peut que s'en réjouir.

Le président insiste également sur le fait que les espaces de travail dynamique ne suppriment aucun bureau contrairement au flex office qui pénalise notamment les chargé.e.s de famille qui arrivent plus tard sur le lieu de travail et n'ont plus de bureau à leur arrivée.

Nous sommes encore à 22m² par agent.e., il faut qu'on arrive à 16m².

150 000 € ont été dédiés aux espaces de travail dynamique (dont 50 % pris en charge par la préfecture). Même si les agent.e.s du Centre de Gestion Financière de Rouen ont une surface de poste de travail de 6 à 7 m² avec le nouveau mobilier la situation est plus gérable. Les OS déplorent que l'ensemble des agent.e.s ne bénéficie pas de cet effort financier, notamment sur les armoires de rangement pas assez grandes pour travailler convenablement.

La CGT souligne que les véhicules électriques n'ont pas assez d'autonomie pour les agent.e.s nomades qui doivent faire des déplacements éloignés dans le département et qui risquent de se retrouver en panne sur le bord de la route. La direction indique que c'est une directive nationale et que nous n'avons pas la main dessus, on ne peut plus acheter de véhicules thermiques ni hybrides.

La direction indique qu'une réflexion est en cours sur une application qui permettrait en temps réel d'alerter sur un problème existant dans les locaux de la cité pour une intervention plus rapide du SGCD (Secrétariat Général Commun Départemental).

Les OS évoquent une nouvelle fois la problématique des ascenseurs à la cité. La direction répond que le marché est détenu par OTIS qui intervient très difficilement. Les monte- charges ont été très sollicités avec le déménagement. BIL (Budget Immobilier Logistique) est conscient des problèmes rencontrés par les agent.e.s et affirment faire au mieux pour que les interventions se fassent le plus rapidement possible. Le remplacement des ascenseurs devrait être effectué de 2025 à 2026 à raison d'un ascenseur ou monte-charge par bâtiment. Les ascenseurs situés au bâtiment G devaient être remis en service le 2 octobre mais suite à une inondation le mécanisme a été noyé.

2) Bilan annuel du télétravail

2023 est la première année sans télétravail pour raisons sanitaires. 70 % d'agent.e.s ont télétravaillé au moins une fois. Le taux de télétravail sur l'année est de 49 %.

Télétravailleur.euse.s sur préconisation médicale : 38 collègues dont 9 collègues avec une pathologie spécifique, sont en télétravail 4 à 5 jours. La direction reste vigilante sur l'isolement avec un suivi très précis avec les assistant.e.s de prévention, les médecins de prévention et les assistantes sociales.

La CGT demande si tous les agents.e.s qui sont en télétravail à domicile et ont une pathologie nécessitant un aménagement de poste par le médecin de prévention bénéficient de cet aménagement chez eux. L'administration répond qu'elle a l'obligation légale de fournir et mettre à disposition tout matériel nécessaire à l'agent.e. pour télétravailler dans de bonnes conditions, en tenant compte des handicaps éventuels.

Il n'y a pas eu de refus de télétravail sur les demandes qui sont remontées officiellement, mais il est difficile d'affirmer que les chefs de service n'étouffent pas dans l'œuf de potentielles demandes.

Suite à l'audit effectué en 2023, la note départementale préconise une journée par semaine de présence de toute l'équipe pour permettre au chef de service d'organiser des temps de travail ou de réunion commun.

Le télétravail est très plébiscité par les agent.e.s.

Les OS soulignent malgré tout que certains chefs de service ne jouent pas le jeu et limitent le télétravail de façon officieuse. De plus, des chefs de service limitent le nombre de jours de télétravail pour soi-disant plus d'efficacité dissimulant ainsi un problème de confiance. Les OS considèrent que le télétravail n'est pas tant entré dans les mœurs et que les choses ne sont pas aussi évidentes.

Une tendance mondiale qui revient sur le télétravail. La direction reconnaît que pour certains services, comme les services d'accueil, il est plus difficile d'autoriser 2 jours de télétravail par agent.e.

3) Suppression des ponts naturels en 2025

La DG demande d'avoir un plan prévisionnel des congés. Une réunion avec les cadres A/A+ va avoir lieu pour leur demander leur plan de congés avec celui de leur adjoint.e. et d'anticiper un plan pour leur service à enregistrer dans SIRHIUS et à transmettre au RH pour information. Vigilance sur le mois de mai qui comptent 3 ponts au moment de la campagne. La procédure sera dans le même esprit que l'année dernière, mais elle sera plus formelle.

Questions diverses :

La CGT :

Il avait été demandé que les notes de services soient transmises par les chefs de service à leurs agent.e.s. Il semblerait que cela ne soit toujours pas fait dans certains services. Cela sera rappelé aux encadrant.e.s, ainsi que la nécessité de faire une réunion de service au moins trois fois par an.

Service relocalisé de Fécamp : les réunions sont faites en deux groupes et les agent.e.s souhaitent que cela se fasse avec tout le monde, même si cela n'est pas possible dans la salle de réunion.

Les collègues traitent des remboursements de crédits de TVA en circuit long ce qui ne fait pas partie de leur champ de compétence, de plus ils n'ont pas accès à MEDOC pour annuler les crédits de TVA en doublon . Les agent.e.s sont demandeur.euse.s de fiche process.

Il leur a été interdit de contacter directement les SIE parisiens. Le circuit est trop long.

Formations qui ont été difficiles en FIPRO dispensés par des collègues et non par des formateur.rice.s.

La direction s'engage à s'intéresser à ses problématiques. ***La CGT demande une réponse écrite de la part de la direction.***

Suite aux questions posées par la CGT Finances publiques lors de ce CSA au sujet de l'antenne des SIE de Paris à Fécamp, vous trouverez ci-dessous les réponses apportées par la direction après consultation du chef de service.

1/ Sur les réunions de service : la salle de réunion du site ne permet en effet pas de réunir l'ensemble des agents, d'où l'organisation des réunions en deux groupes. Le responsable de service tient à préciser que le même discours et les mêmes informations sont diffusées à l'ensemble des agents. Il estime que réaliser une réunion de service au sein d'un plateau ne permet pas de tenir les échanges dans un cadre propice. Dès lors, il va se rapprocher de la mairie pour voir si une salle permettant d'accueillir tout le service serait disponible.

2/ Sur les circuits longs RCTVA. Effectivement, les SIE de Paris peuvent être amenés à transmettre à l'antenne certains RCTVA qui sont estimés comme devant plutôt relever de circuits courts (faux circuits longs). L'antenne n'a pas de difficulté particulière à les traiter. Toutefois, si l'antenne estime qu'un RCTVA relève bien du circuit long, elle se réserve le droit de le renvoyer vers la DRFIP 75, sans que cela ne pose de difficultés.

3/ Sur l'accès à MEDOC pour supprimer les doublons de RCTVA, le sujet est réglé, cela a été fait.

4/ Sur l'impossibilité pour les agents et les contrôleurs de l'antenne de contacter directement les SIE de Paris, l'organisation mise en œuvre à ce stade avec la DRFIP 75 prévoit effectivement une centralisation et une intervention au niveau des inspecteurs. Cette organisation est en effet gage de cohérence et sécurité, ce qui n'empêche toutefois pas, parfois, quelques dérogations ponctuelles, avec des contacts directs entre agents de l'antenne et SIE de Paris.

Autres OS :

Renouvellement des contractuels : pas avant mars/avril.

Revendication des OS pour des mouvements de mutation commun aux titulaires et stagiaires pour ne pas pénaliser les titulaires qui risquent de se retrouver avec un mouvement fermé après une arrivée massive de stagiaires.

Informations diverses :

31 janvier convention cadres A et A+ pour présentation de parcours de carrière (salle à déterminer pour 430 personnes).

3 décembre CSA FS

20-25 janvier CSAL emplois.

Pièce de théâtre sur le thème « Violences sexistes ou sexuelles ».

Réunion de tous les agent.e.s d'accueil avec le centre de contact et le responsable de la SRP.

La CGT souligne à ce titre qu'on remet à jour des choses qui existaient et qui ont disparu (Séminaire avec des agent.e.s d'accueil du 08/01/2024).

***Rouen, le 21 novembre 2024
Les élus CGT finances publiques en CSAL***